



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues étrangères appliquées

de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Aix-Marseille

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI130004196

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Avignon.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Langues étrangères appliquées* (LEA), qui compte 376 étudiants en 2010-2011, regroupe trois spécialités : *Anglais-Allemand* (51 étudiants), *Anglais-Espagnol* (258 étudiants) et *Anglais-Italien* (67 étudiants).

La formation s'inscrit dans le cadre général *LEA*, en respectant les standards habituels, avec une orientation pluridisciplinaire autour de l'étude de deux langues vivantes (anglais obligatoire). Elle inclut une sensibilisation aux aspects civilisationnels, culturels, institutionnels, économiques et politiques des pays correspondant aux langues étudiées, et un ensemble d'enseignements dit de préprofessionnalisation organisés, dès le semestre 3, en deux parcours *Affaires et commerce* et *Tourisme*.

Avec un volume horaire moyen global de 1500 heures réparties sur cinq semestres organisés à Avignon et un semestre 6 externalisé à l'étranger, la licence *LEA* de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) a très classiquement pour objectif de former, en trois ans, des étudiants aptes à répondre aux besoins des milieux socio-professionnels en matière d'échanges internationaux et de leur permettre d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour intégrer l'une des spécialités du master *Management et commerce international* proposé par l'établissement dans le domaine Droit, économie, gestion.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Si la formation, avec les deux parcours de spécialisation sous-tendant les trois spécialités articulées à partir d'un socle commun de connaissances, apparaît comme bien structurée, progressive et équilibrée, soucieuse de l'insertion professionnelle de ses étudiants en s'intégrant dans les besoins locaux et dans l'offre de formation, le dossier, confus, lacunaire et souvent redondant, ne permet pas, avec une maquette parfois difficilement lisible, d'en mesurer pleinement les mérites seulement supposés.

Après une L1 généraliste, avec réorientation éventuelle, les deux parcours (*Affaires et commerce* et *Tourisme*) proposés à partir du S3, avec mutualisation des UE de domaine (Langues et professionnalisation) et UE de spécialisation, sont construits en termes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études. Les semestres 1 à 5 ont un volume horaire moyen de 300 h (273 h à 324 h/semestre) avec volume horaire renforcé en S1 et en L3. Si les travaux dirigés sont privilégiés en L1 et en langues, les cours magistraux sont souvent utilisés pour les enseignements de civilisation, professionnalisation/spécialisation. Hormis la formation à l'informatique en L1 avec certification C2i, les compétences additionnelles et transversales, sans mode d'évaluation spécifique ni établissement d'un livret de compétences, sont apparemment acquises au travers de la pluridisciplinarité de la formation. Les modalités de contrôle des connaissances et les règles de compensation, qui sont celles de l'établissement, sont claires et détaillées. L'évaluation des enseignements par les étudiants, pour laquelle le dispositif mis en place par l'UAPV n'est pas utilisé, est traitée de façon évasive.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont peu ou pas utilisés (tutorat d'accompagnement réduit, absence d'enseignements de mise à niveau dédiés) malgré un taux d'échec très élevé en L1 (87 % dans la spécialité *Anglais-Espagnol*). Les réorientations, pilotées par les enseignants-référents et le SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation), se font, sans précision sur les modalités d'application, principalement sur la base des UCE (unités constitutives d'enseignement) de domaine du S1. La mention met en œuvre, dans l'axe « Préparer l'insertion professionnelle », un ensemble de dispositifs éprouvés : stages volontaires ou obligatoires (France ou étranger), semestre d'études en université étrangère. Si les stages, 5 mois au total, font l'objet d'une préparation spécifique, aucune indication n'est donnée sur leur contenu, leur validation ou leur encadrement. La mention affiche une longue pratique de l'international avec des missions à l'étranger primées par des organisations professionnelles mais, sans liste des universités et des entreprises partenaires, les réalisations annoncées sont difficilement appréciables. Emplois du temps et conditions d'examen sont aménagés pour les étudiants handicapés, mais le cas des stagiaires de formation continue n'est pas abordé.

Les deux parcours, clairement en cohérence avec les spécialités du master *Management et commerce international*, peuvent, à l'issue de la L2, permettre d'intégrer l'une des licences professionnelles tertiaires de l'établissement. Un parcours *Formation/Enseignement* apparaît en filigrane en L2 et L3 (avec aménagement du S6 seulement mentionné) pour les étudiants ne se destinant pas aux champs professionnels habituellement visés en LEA. L'élaboration du projet professionnel repose sur un ensemble continu, progressif et cohérent de dispositifs intégrés dans les maquettes. Le taux de poursuite d'études en deuxième cycle (sans indication du taux de réussite) est manifestement très variable, mais les chiffres donnés sont parfois contradictoires, variant de 10 à 20 % dans le même document. Hormis une très brève référence à une enquête selon laquelle seulement 20 % des étudiants de L3 sembleraient se tourner vers la vie professionnelle, le devenir des étudiants (diplômés ou non) n'est pas abordé, le BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) n'ayant pas, à ce jour, analysé le devenir professionnel des titulaires d'une licence disciplinaire.

L'équipe pédagogique (17 enseignants permanents, 15 vacataires dont 3 intervenants extérieurs), présentée succinctement et globalement, sans répartition par statut et par spécialité, est pilotée par le directeur du département LEA (également responsable du domaine « matières appliquées ») et un responsable pour chacune des langues, sans responsables par niveau. Le mode de gouvernance de la mention, sans conseil de perfectionnement, n'est pas indiqué, non plus que le rôle des intervenants professionnels. Une analyse des indicateurs figurant dans un tableau, partiellement non renseigné pour 2010-2011, aurait été utile pour mieux comprendre les grandes tendances identifiables sur les cinq dernières années (montée des effectifs en L1 et des admissions parallèles en L3, déperdition non enrayée entre L1 et L2, confirmation des faibles taux de réussite en L1 et sur 3 ans) et les remédiations mises en œuvre. En dehors des actions de valorisation initiées par l'établissement, la mention, qui n'indique pas de partenariats éventuels, ne semble pas avoir pris d'initiatives particulières, en particulier en direction des entreprises, et semble se reposer essentiellement sur les stages et les relations avec les anciens étudiants.



- Points forts :
 - Structuration et progressivité du projet pédagogique avec orientation pluridisciplinaire et bonne intégration dans l'offre de formation.
 - Parcours de spécialisation permettant, à l'issue de la L2, une réorientation vers l'une des trois licences professionnelles tertiaires du domaine Droit, économie, gestion.
 - Variété des dispositifs de mise en situation professionnelle sous-tendant la formation du S3 au S6.
 - Externalisation du semestre 6 (stage en entreprise étrangère ou semestre d'études en université partenaire à l'étranger).
 - Attractivité de la formation avec augmentation régulière des inscriptions en L1 et pourcentage élevé d'admissions parallèles en L3.
- Points faibles :
 - Dossier trop souvent lacunaire, confus et contradictoire (peu de lisibilité de la maquette en termes d'approche culturelle du tourisme).
 - Mode de gouvernance de la mention limité à quelques considérations générales (pas de conseil de perfectionnement) et absence de précisions sur la composition de l'équipe pédagogique, sur le rôle des intervenants professionnels extérieurs et sur leur contribution au fonctionnement de la mention.
 - Absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
 - Recours limité aux dispositifs d'aide à la réussite (tutorat d'accompagnement, enseignements de mise à niveau).
 - Insuffisance des indicateurs et analyse limitée de leurs informations.
 - Connaissance insuffisante de la population étudiante et de son insertion professionnelle.
 - Insuffisance des actions de communication explicites en direction des entreprises.

Recommandations pour l'établissement

- Il serait souhaitable que la formation mette en place un véritable mode de gouvernance, avec conseil de perfectionnement, intégrant les intervenants professionnels extérieurs dont le rôle devrait être clairement précisé.
- Il conviendrait de mener une réflexion sur l'acquisition des compétences transversales, sur leur mode d'évaluation et sur la création d'un livret de compétences.
- Les différents dispositifs d'aide à la réussite (tutorat d'accompagnement, enseignements de mise à niveau) devraient pouvoir être utilisés pleinement.
- Il conviendrait de préciser la nature du dispositif pour la prise en compte des étudiants souhaitant d'orienter vers les métiers de l'enseignement (unités d'enseignements d'ouverture dédiées, régime spécial au semestre 6 en lieu et place du semestre obligatoire à l'étranger).
- Il serait souhaitable que la mention mette rapidement en place une véritable évaluation des enseignements par les étudiants, s'approprie le dispositif d'autoévaluation mis en place par l'établissement et acquière le statut de filière « Labellisée TICE ».
- Il conviendrait de prendre les dispositions nécessaires pour aboutir à une meilleure connaissance de la population étudiante à partir des indicateurs disponibles et apporter les actions de remédiation requises.
- Il serait souhaitable que la formation prenne les initiatives nécessaires pour intensifier ses actions de communication en direction des entreprises et des acteurs de la vie économique.
- Il conviendrait de veiller, à l'avenir, à la clarté des dossiers et à la qualité de l'analyse et des informations fournies.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	138	162	154	189	219
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	86	58	80	75	94
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	127	108	70	100	63
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	12 %	3 %	4 %	7 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	9 %	18 %	17 %	8 %	25 %
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	29 %	20 %	19 %	23 %	15 %
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	1 %	2 %	2 %	4 %	8 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	32 %	23 %	18 %	23 %	13 %
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)			0 %	1 %	2 %
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	39 %	41 %	24 %	36 %	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE ANGLAIS - ALLEMAND
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	19	18	24	24	32
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	12	10	8	9	9
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	22	10	10	8	10



Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	17 %	0 %	0 %	22 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	9 %	10 %	30 %	0 %	10 %
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	26 %	11 %	29 %	17 %	16 %
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	0 %	0 %	0 %	0 %	13 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	42 %	30 %	13 %	26 %	25 %
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)			0 %	0 %	4 %
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	36 %	57 %	17 %	40 %	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE ANGLAIS - ESPAGNOL
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	97	114	103	123	150
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	59	40	64	54	64
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	91	84	47	79	44
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	5 %	5 %	5 %	6 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	8 %	21 %	14 %	9 %	27 %
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	29 %	20 %	17 %	21 %	13 %
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	2 %	3 %	3 %	3 %	8 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	31 %	24 %	16 %	24 %	12 %
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)			0 %	1 %	2 %
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	36 %	42 %	23 %	32 %	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					

	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs			

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE ANGLAIS - ITALIEN
(fourni par l'établissement)

	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	23	30	27	42	37
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	15	8	8	12	21
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	14	14	13	13	9
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	33 %	0 %	0 %	0 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	14 %	0 %	15 %	8 %	33 %
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	30 %	27 %	22 %	31 %	22 %
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	0 %	0 %	0 %	10 %	5 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	29 %	17 %	28 %	18 %	10 %
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)			0 %	0 %	0 %
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	55 %	25 %	30 %	50 %	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					

	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs			



Observations de l'établissement

A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse de l'établissement.